



Le ministre de la Santé salue le sursaut de solidarité des citoyens pour acquérir ou produire cette matière

p.3

SOLIDARITÉ FACE À LA PANDÉMIE

# DE NOUVEAU, LE PEUPLE ALGÉRIEN FORMIDABLE !

Dans le contexte marqué par la persistance de la pandémie Covid-19 et la recrudescence des contaminations, la question de l'approvisionnement en oxygène des établissements hospitaliers a permis aux Algériens de prouver que leur réflexe de solidarité est toujours intact ainsi que leur sens des responsabilités à l'égard du pays et de leurs concitoyens.

p.2



© Photo : D.R

## Le ministère de l'Énergie entame sa vitesse de croisière

p.4

RELIZANE



Le problème de l'alimentation en eau potable persiste

p.8

MUSTAPHA SERIDI



Un footballeur mis aux oubliettes

p.15

## Présidence

### Une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité aujourd'hui

«Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune présidera, aujourd'hui, une réunion périodique du Haut Conseil de Sécurité, consacrée à l'examen et au suivi de la situation générale prévalant dans le pays sur les plans, sécuritaire et sanitaire, ainsi qu'aux préparatifs pour les prochaines échéances locales».

## Diplomatie

### Lamamra reçoit un appel téléphonique de son homologue saoudien l'Emir Fayçal Ben Farhane

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a reçu, avant hier, un appel téléphonique du ministre saoudien des Affaires étrangères, l'Emir Fayçal Ben Farhane Ben Abdallah Al-Saoud, au cours duquel il a examiné les perspectives de renforcement de l'action commune sur la scène arabe et musulmane.

## Justice

### Tabi reçoit l'avant-projet de loi définissant les modalités d'élection des membres du CSM

«Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a reçu, hier, au siège du ministère de la Justice à Alger, le président du comité chargé de la révision de la Loi organique loi fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), Abdelaziz Nouiri, président de Chambre au Conseil d'Etat qui lui a remis la mouture de l'avant-projet élaboré par le comité».

## Solidarité face à la pandémie

# De nouveau, le peuple algérien formidable !

**Dans le contexte marqué par la persistance de la pandémie de Covid-19 et la recrudescence des contaminations, la question de l'approvisionnement en oxygène des établissements hospitaliers a permis aux Algériens de prouver que leur réflexe de solidarité est toujours intact ainsi que leur sens des responsabilités à l'égard du pays et de leurs concitoyens.**

A titre individuel ou au sein de la classe politique et du mouvement associatif, et parfois à partir des entreprises économiques, publiques ou privées, où ils exercent, les Algériens se sont mis en mouvement pour rendre disponible et faire parvenir aux structures hospitalières ce dont elles ont besoin pour prendre en charge dans de meilleures conditions les malades contaminés par le Covid-19.

Ainsi, les Algériens ont compris que l'approvisionnement des hôpitaux en oxygène médical est une responsabilité qui ne se limite pas au ministère de la Santé, mais qui concerne la collectivité nationale. Dans ce sens, les laboratoires Biopharm ont annoncé avoir été sollicités par le ministère de l'Industrie pharmaceutique pour importer, pour la première fois, des concentrateurs d'oxygène de 10 litres destinés à un traitement ambulatoire. L'opération vise à mettre sur le marché national, dans les plus brefs délais, 2.000 concentrateurs d'oxygène. Un premier lot de 500 appareils a déjà été réceptionné et sera livré sur toutes les wilayas du territoire national. Le reste des livraisons sera finalisé à échéance d'une dizaine de jours.

De son côté, Sonatrach a annoncé que sa filiale Sidal-Gaz a doublé sa production d'oxygène médical. «Soucieux de fournir de l'oxygène à tous les établissements hospitaliers et aux unités médicales au niveau du territoire national, la filiale du complexe Sonatrach, Sidal Gaz, commence à travailler 24/24 heures pour doubler la production et fournir cette matière vitale», indique un communiqué de Sonatrach publié hier sur son site web. Par ailleurs, un opérateur privé algérien a an-



■ Les Algériens ont compris que l'approvisionnement des hôpitaux en oxygène médical est une responsabilité qui ne se limite pas au ministère de la Santé, mais qui concerne la collectivité nationale. (Photo:DR)

noncé le financement de l'acquisition de 22 générateurs d'oxygène médical au profit des établissements de santé dans 13 wilayas. A travers les médias et les réseaux sociaux, on perçoit la

forte mobilisation qui aboutit parfois au don par des particuliers, de concentrateurs d'oxygène destinés aux malades contaminés par le Covid-19, qui leur sont livrés directement ou par l'inter-

médiaire d'associations très actives dans ce créneau. Des appels pour réunir des fonds émanent d'un peu partout, y compris dans la diaspora, notamment chez les artistes, pour l'acquisition d'équipements ou produits indispensables dans la prise en charge des malades.

Comme le prouvent les actions citoyennes destinées à porter assistance aux malades et soutien au personnel de la santé, les Algériens savent que la situation peut se détériorer et rendre encore plus compliquée la lutte contre l'épidémie, s'ils ne se mobilisent pas aujourd'hui dans un puissant mouvement de solidarité.

Autre indice éloquent, faut-il le répéter : l'afflux des Algériens vers les centres de vaccination. Il y a de toute évidence les signes d'une prise de conscience qui sont perçus dans toutes les initiatives, petites et grandes, des citoyens face à la recrudescence des cas de contaminations. «Notre peuple dessine ces jours-ci de belles images de solidarité face à la propagation alarmante de la pandémie de Covid-19, par sa mobilisation aux côtés des institutions de l'Etat, pour atténuer les conséquences de cette épidémie, et tendre la main aux contaminés et aux professionnels de la santé publique».

Ce constat élogieux pour les Algériens, a été dressé, avec une grande fierté, par le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), dans son discours prononcé hier mardi lors d'une réunion tenue avec les

## REPÈRE

### Gendarmerie nationale

#### Chanegriha installe le Général Ali Ouelhadj Yahia dans ses nouvelles fonctions de Commandant

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a installé mardi à Alger le Général Ali Ouelhadj Yahia dans ses nouvelles fonctions de Commandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du Général-Major Gouassemia Noureddine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Au nom de Monsieur le président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense Nationale, et conformément au Décret Présidentiel du 1er août 2021, M. le Général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire, a présidé, ce mardi 3 août 2021, la cérémonie de passation de pouvoir et l'installation du Général Ali Ouelhadj Yahia dans les fonctions du nouveau Commandant de la Gendarmerie Nationale en succession au Général-Major Gouassemia Noureddine», précise le communiqué.

cadres et personnels de la Gendarmerie nationale, après avoir présidé la cérémonie de passation de pouvoir et l'installation du Général Ali Ouelhadj Yahia dans ses nouvelles fonctions de Commandant de la Gendarmerie nationale en remplacement du Général-Major Gouassemia Noureddine.

Pour le Chef d'Etat-Major de l'ANP, ce trait de solidarité n'est pas étranger à ce peuple authentique, face auquel le colonisateur barbare a échoué, pendant un siècle et un tiers de siècle, avec toute sa puissance et sa cruauté, à éteindre la flamme de la Révolution dans sa conscience collective ou à effacer ses valeurs et son identité nationale ancestrale..

**Lakhdar A.**

Voir sur Internet [www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

## La situation en Afrique Variant Delta, manque d'oxygène et peu de vaccinés

Le nombre total de cas confirmés de Covid-19 en Afrique s'est élevé lundi 2 août 2021, à 6.755.192, selon le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). L'agence de l'Union africaine (UA) spécialisée dans les services de santé, précise que cette pandémie a causé à ce jour 171.187 décès dans les 55 pays membres, tandis que 5.912.335 patients ont guéri de cette maladie sur ce continent. L'Afrique du Sud, le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et l'Ethiopie figurent parmi les pays qui comptent le plus de cas sur le continent, selon le CDC Afrique.

En matière de vaccination, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est encore loin de son objectif d'atteindre au moins 30 % de vaccinés en Afrique d'ici à la fin de l'année. La progression du variant Delta, détecté dans vingt-six pays, complique la donne. Seuls 15 % des 520 millions de doses prévues par Covax en Afrique d'ici à fin 2021 ont été envoyées. Le variant Delta est responsable pour une grande proportion, des nouveaux cas en Afrique où le variant Alpha et le variant Bêta ont également été repérés dans des échantillons. Plus virulent, le variant Delta entraîne davantage d'hospitalisations et le manque d'oxygène a été observé dans de nombreux hôpitaux en Afrique.

En Tunisie, le bilan épidémiologique publié dimanche 1<sup>er</sup> août a fait état de 3.316 nouvelles contaminations à la Covid-19 et 172 décès supplémentaires liés à la maladie. Dans ce pays, les conséquences des regroupements familiaux, lors de la récente fête de l'Aïd El-Fitr, seront visibles et évaluées la semaine prochaine.

Le Maroc, qui enregistre chaque jour des records de contaminations et de décès, a annoncé la mise en place, à partir d'hier, d'un couvre-feu national de 21h00 à 05h00 pour endiguer la propagation du Coronavirus dans le pays. Les nouvelles mesures comprennent le maintien de toutes les autres restrictions précédemment approuvées en cas d'urgence sanitaire.

Le Niger, qui a enregistré son premier cas d'infection le 19 mars 2020, comptait en date de lundi 3 août 2021, 5.637 cas confirmés positifs, avec 5.345 guérisons et 195 décès. La Libye a enregistré à ce jour 256.328 cas d'infection, avec 193.144 guérisons et 3.579 décès, selon le Centre national de contrôle des maladies. La Tanzanie (58 millions d'habitants) compte 1.017 cas, 183 guérisons et 21 décès, mais ne publie pas régulièrement de statistiques depuis un an. La République démocratique du Congo (RDC), avec le total de 49.563 cas de Covid-19 confirmés depuis le début de la pandémie dans le pays le 10 mars 2020, s'approche du seuil des 50.000 cas, dont 1.023 décès, selon ses autorités sanitaires

## Disponibilité de l'oxygène médical dans les établissements sanitaires Benbouzid salue le sursaut de solidarité des citoyens pour acquérir ou produire cette matière

**Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid a salué, avant-hier lundi à Alger, le sursaut de solidarité des citoyens qui ont prêté main forte avec leur argent et leur bras pour acquérir ou produire l'oxygène médical.**

« Il y a de nombreux citoyens, associations et particuliers, ainsi que des ambassades, qui ont lancé une initiative de solidarité et de collecte de matériel d'oxygénothérapie pour affronter cette pandémie », a-t-il indiqué, soulignant qu'il n'y a pas de crise d'oxygène médical. S'exprimant lors du lancement de la campagne de vaccination au niveau de l'Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST) à l'Hôtel El Aurassi, de concert avec le ministre du Tourisme et de l'Artisanat Yacine Hamadi, le Pr Abderrahmane Benbouzid a fait remarquer que la forte demande de cette substance a provoqué quelques fluctuations. « Lorsqu'un patient a besoin d'oxygène, nous le lui donnons, mais malheureusement certains patients décèdent même avec de l'oxygène. Cela affecte grandement leur organisme », a-t-il déclaré. Relevé, à l'occasion, tous les efforts et les actions de soli-



■ Pr. Benbouzid : « Lorsqu'un patient a besoin d'oxygène, nous le lui donnons, mais malheureusement certains patients décèdent même avec de l'oxygène. Cela affecte grandement leur organisme » (Photo : D.R.)

darité qui sont toujours déployés par tout un chacun en vue d'une bonne prise en charge des patients atteints.

L'oxygène médical, a poursuivi le ministre de la Santé, n'est pas la seule solution, à laquelle tout le monde doit recourir. « Même les publications médicales préconisent de respecter les recommandations sanitaires lors de son utilisation », a-t-il dit. Soulignant, au passage, l'importance d'observer les mesures préventives contre la propagation du Covid-19, car, a observé le Pr Abderrahmane Benbouzid, cela constitue la solution pour surmonter la crise épidémiologique.

Récemment, le ministre de la Santé avait dévoilé que l'Algérie était sur le point de réceptionner au moins 6.000 nouveaux concentrateurs d'oxygène, estimant, impératif face à la situation épidé-

miologique, inquiétante, de travailler d'arrache-pied et dans le calme afin de sortir de cette crise avec un minimum de pertes humaines. « Le travail se poursuit avec les ambassadeurs d'Algérie dans plusieurs pays européens pour l'acquisition, dans les plus brefs délais, de concentrateurs et de générateurs d'oxygène auprès des producteurs de cette substance vitale », a poursuivi le ministre de la Santé. Revenant sur la campagne nationale de vaccination contre le Coronavirus (Covid-19), le Pr Abderrahmane Benbouzid a rassuré quant à la disponibilité, en quantités suffisantes, du vaccin.

« Il a été procédé à la mise à disposition, pour courant août, de plus de 8 millions de doses du vaccin chinois (Sinovac) et d'un million de doses du vaccin anglo-suédois AstraZeneca, en vue de

la vaccination d'un plus grand nombre possible de citoyens, notamment dans les régions et villages enclavés et isolés », a-t-il dit. Pour sa part, le ministre du Tourisme et de l'artisanat, Yacine Hamadi, a estimé que le recours à la vaccination constitue le meilleur moyen pour éviter la contraction du Coronavirus, qui insiste sur le respect des mesures préventives que prévoit le protocole sanitaire de lutte contre cette pandémie. Soulignant, au passage, la nécessité d'organiser une campagne de vaccination à l'Ecole nationale supérieure du tourisme (ENST) pour la prise en charge du plus grand nombre possible d'employés et fonctionnaires du secteur, d'opérateurs et de partenaires des Agences de tourisme et de voyage outre les directeurs et employés des hôtels.

Rabah Mokhtari

### Variant Delta du Coronavirus (Covid-19)

## Le Ministre de la santé annonce l'adoption d'un nouveau protocole thérapeutique unifié

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le Pr Abderrahmane Benbouzid a annoncé, avant-hier lundi, l'adoption d'un nouveau protocole thérapeutique unifié en Algérie adapté, a-t-il dit, au variant Delta du Coronavirus (Covid-19). « Nous avons un protocole thérapeutique complètement modifié. Et nous sommes instruits à l'effet de donner des directives à destination de l'ensemble de nos confrères dans tous les établissements de la santé afin d'adopter le même protocole thérapeutique, en sus d'autres orientations liées à l'opération de vaccination », a-t-il indiqué.

S'exprimant en marge de la campagne de vaccination organisée par le ministère de la Pêche et des Produits halieutiques, le Pr Abderrahmane Benbouzid a affirmé qu'il existait un protocole thérapeutique modifié et adapté à la situation épidémiologique actuelle, marquée par le rebond, rapide et inquiétant des contaminations au Coronavirus (Covid-19), dont la mise en œuvre, a fait

savoir le ministre de la Santé, sera entamée dans tous les hôpitaux du territoire national. En plus, a-t-il poursuivi, d'autres directives liées au processus de vaccination. L'instruction attendue, a fait savoir le Pr Abderrahmane Benbouzid, inclura la non obligation de faire les tests PCR, avant la vaccination car n'étant pas nécessaire, sachant que cette procédure obligatoire, a-t-il observé, est en vigueur dans certaines wilayas. Sur un autre registre, le ministre de la Santé, a annoncé l'acquisition d'autres générateurs d'oxygène, dans les prochains jours, pour permettre aux établissements hospitaliers d'autoproduire cette substance. « Dans les prochains jours, un nombre de générateurs d'oxygène seront acquis et mis à disposition des hôpitaux pour pouvoir autoproduire de l'oxygène, selon les besoins de chaque établissement hospitalier », a indiqué le Pr Abderrahmane Benbouzid.

Intervenant lors d'une réunion d'évaluation avec les directeurs de santé et d'hôpitaux en visio-

conférence, le ministre de la Santé a, à l'occasion, fait état de la poursuite de l'opération de mise à la disposition des hôpitaux de dizaines de concentrateurs d'oxygène afin, a-t-il dit, de prendre en charge les patients de la Covid-19, faisant remarquer que le manque de cette substance n'est pas la cause directe et unique du décès. Pour le Pr Abderrahmane Benbouzid, les décès enregistrés actuellement sont causés par l'agressivité du virus et non par le manque de l'oxygène.

« Cette matière est disponible et aide certains cas, mais elle n'est pas la seule solution pour tous les patients », a-t-il observé. Précisant que de nombreux cas infectés par le variant Delta arrivent aux hôpitaux dans un état avancé dans lequel leur corps ne peut recevoir d'oxygène. Même si des appareils respiratoires sont placés pour eux, en raison du dommage causé aux poumons, ce qui amène les autorités sanitaires à fournir cette matière au profit des cas guérissables.

R. M.

### DÉCÈS

#### Cheikh Belhadj Mohamed Ben Baba

#### Le Président Tebboune adresse un message de condoléances à la famille du défunt

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à la famille du défunt Cheikh Belhadj Mohamed Ben Baba. «C'est avec une grande affliction et une profonde amertume que nous avons reçu la nouvelle du décès de l'éminent Cheikh Belhadj Mohamed Ben Baba», a écrit le président de la République dans un message de condoléances publié lundi sur la page Facebook de la Présidence de la République.

«Nous partageons votre douleur, honorables frères de la Vallée du M'zab dans la wilaya de Ghardaïa, suite à la disparition de ce personnage authentique qui, très jeune, s'est abreuvé aux sources du Saint Coran qu'il a appris par cœur dans son village natal (Ecole El-Hayat à El Guerrara). Après des études en jurisprudence à l'Université d'Ez-Zitouna, son parcours fut couronné par une Licence en Sciences islamiques et Droit à l'université de Tunis», lit-on dans le message.

«Autant de qualifications scientifiques qui ont valu au défunt une place de choix parmi nos éminents savants et lui ont permis d'exercer son métier d'éducateur à l'école El-Hayat à El Guerrara, une mission accomplie avec brio par le disciple et digne héritier de son maître, le savant Bayouhd, paix à son âme», a-t-il ajouté.

Pour le président de la République, «le défunt a toujours fait montre de sagesse et de clairvoyance au sein des Halaqa de Ammi Saïd et de la Halaqa de Azzaba, de même qu'il était un membre influent auquel on recourait toujours à chaque fois qu'il s'agissait d'interrogations en matière de fondements de la religion au sein du Haut conseil islamique (HCI)».

«En cette douloureuse épreuve, je présente mes condoléances les plus attristées et ma profonde sympathie à la famille du défunt, à nos honorables chouyoukh, imams et tous nos frères dans la Vallée du M'zab à Ghardaïa, priant le Tout-Puissant d'accueillir le défunt en Son vaste paradis aux côtés de ceux qu'Il a comblés de Ses bienfaits et entourés de Sa grâce éternelle.

Puisse Dieu vous assister et vous accorder patience et réconfort», a conclu le Président Tebboune

Agence

### BRÈVE

#### Industrie pharmaceutique: Examen des voies de renforcement des relations algéro-chinoises

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed a examiné, mardi, avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Lianhe, la coopération bilatérale ainsi que les voies du renforcement et de la promotion des relations stratégiques dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, a indiqué le ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties ont «examiné les mécanismes à même de développer la coopération bilatérale, particulièrement en matière de lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19), à travers la production de l'oxygène médical et du vaccin anti-Covid», a indiqué le ministère sur sa page Facebook.

La rencontre a permis aux deux parties de présenter les approches nécessaires à la poursuite de la relation stratégique et qualitative qui lie les deux parties, notamment dans le secteur de l'industrie pharmaceutique, ajoute-t-on de même source.

Agence

Accélération de l'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet

## Le ministère de l'Energie entame sa vitesse de croisière

**Le ministère de l'Energie et des Mines veut se donner tous les moyens nécessaires et même exceptionnels, au vu de la conjoncture actuelle, pour la réalisation rapide du mégaprojet de Ghar-Djebilet (Tindouf), cofinancé par l'Algérie et la Chine. Il met les bouchées doubles.**



■ ministre de l'Énergie, Mohamed Arkab l'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet. (Photo : DR)

Quelques mois après l'initialisation de ce projet et la signature d'un mémorandum d'entente avec un consortium d'entreprises chinoises et Feraal pour son lancement effectif, prévu en trois étapes (2021-2025), le ministre de tutelle, Mohamed Arkab, s'est réuni, avant-hier, avec les responsables des départements concernés par le projet d'exploitation de la mine de fer de Ghar-Djebilet (Tindouf) et celui de la transformation du phosphate à l'Est du pays pour discuter de la mise en œuvre de « la feuille de route tracée dans le cadre de la stratégie nationale de développement et de valorisation des ressources minières et en application du programme national des grands projets structurels visant la relance du secteur minier, en exécution des instructions du président de la République », selon un communiqué du ministère. Ont pris part à cette rencontre de coordination et d'adaptation de la feuille de route de la réalisation de ce projet minier d'envergure, les ministres des Travaux publics, des Transports, des Ressources halieutiques et de la Transition

énergétique, respectivement MM. Kamel Nasri, Aïssa Bekai, Karim Hasni et Benatou Ziane, en présence du SG du ministère des Finances, Brahim Djamel Kassali et de cadres des différents secteurs. Les discussions et consultations se sont portées sur deux projets phares, en l'occurrence celui de la « valorisation de la mine de fer de Ghar-Djebilet (Tindouf), ou encore le projet intégré d'exploitation et de transformation du phosphate à Tébessa, Souk Ahras, Annaba et Skikda ». L'exploitation de ces deux gisements miniers intervient dans le cadre du développement de l'industrie minière et la diversification de l'économie algérien. C'est le moment aussi pour donner un nouveau souffle à ce secteur qui vient à la rescousse de celui du pétrole en déclin depuis des an-

nées. L'effondrement des cours et de la demande de l'or noir a lourdement affecté la situation financière et sociale du pays, provoquant un déséquilibre socio-économique sans précédent. Les autorités veulent rompre avec l'ancien modèle économique dépendant du secteur des hydrocarbures et des importations, d'où l'intérêt particulier accordé au développement du secteur minier et de l'industrie manufacturière et de transformation. Détenir son propre savoir-faire et technologie pour réduire la facture de l'importation des matières premières qui plombe le budget de l'Etat. Un objectif à long terme qui devra assurer la pérennité et la viabilité des activités du secteur de l'Énergie. Cet enjeu n'est pas moindre puisque l'avenir du pays

en dépend. La concrétisation des projets miniers nécessitent des moyens logistiques, mais surtout financiers. Ce qui ne semble pas constituer un frein pour le gisement de fer de Ghar-Djebilet, grâce au partenariat scellé avec les Chinois qui partagent avec l'Algérie les charges financières de ce projet (estimations préliminaires à 2 milliards de dollars).

Après avoir trouvé un partenaire, le ministère de tutelle ne veut pas perdre du temps et veut accélérer dans les plus brefs délais l'exploitation de la mine de fer de Ghar-Djebilet, contenant des réserves de 1,7 milliard de tonnes de fer. Une ambition et un engagement à partager entre les différents départements concernés par ce projet. Une opportunité pour les investisseurs locaux et l'emploi.

Les ministres présents à cette rencontre ont exprimé « la disposition de leurs départements à accompagner le secteur de l'Énergie et des Mines afin de réaliser ces projets sur le terrain, mettant l'accent sur « l'importance et l'impératif mise en œuvre de ces projets stratégiques compte tenu de leurs retombées positives sur le pays et le citoyen en particulier en ce qui concerne la fourniture des besoins nationaux en matières premières nécessaires dans les différentes activités industrielles, notamment les industries de transformation, la réduction de la facture d'importation de ces matières, la diversification de l'économie nationale hors hydrocarbures, la création de postes d'emplois particulièrement dans les zones d'ombre et enclavées et la promotion de l'investissement », a

indiqué le même communiqué.  
**Samira Takharboucht**

### INDUSTRIE Statistiques

#### La production du secteur public en hausse de 0,4% au 1<sup>er</sup> trimestre 2021

La production industrielle du secteur public national a connu une hausse de 0,4% sur un an au premier trimestre 2021, mettant un terme à cinq trimestres successifs de contraction, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Cette amélioration est due principalement à un «net redressement» de la production du secteur des industries agroalimentaires et celui des industries sidérurgiques, métalliques, mécaniques, électriques et électroniques (Ismmee), selon les données de l'ONS.

En effet, durant les trois premiers mois 2021, les industries agroalimentaires ont connu un redressement «remarquable» de +10,3%, tangible au niveau de toutes les activités du secteur. Ainsi, l'industrie du lait et la fabrication des produits alimentaires pour animaux se sont distinguées par des hausses respectives de 25,5 % et 25,7% alors que le travail de grains a marqué un relèvement de 1,3%.

Les Ismmee ont enregistré un relèvement «appréciable» de 8,6% durant le premier trimestre 2021 par rapport à la même période de l'année précédente, grâce à l'augmentation de la production de plusieurs activités du secteur. Il s'agit notamment de la fabrication des biens intermédiaires métalliques, mécaniques et électriques qui a affiché une hausse de 14%, la fabrication des biens d'équipement mécanique (+17,3%) et la sidérurgie et transformation de la fonte et acier (+28,7%). Toutefois, le secteur des Ismmee a enregistré des baisses qui ont touché, essentiellement, les branches de fabrication des biens de consommation électriques (-83,6%) et celle des biens d'équipement électriques (-8,1%). Le secteur des matériaux de constructions a, pour sa part, contribué à l'amélioration de la production industrielle, avec une hausse de 2,5% durant le premier trimestre de 2021, à la faveur des augmentations de la production des branches des liants hydrauliques (+2,1%), la fabrication des autres produits en ciment (21,5%), l'industrie du verre (+3,8%), et ce, en dépit de la baisse de l'activité de fabrication des matériaux de construction et produits rouges (-7,1%).

Agence

Impératif de libérer l'acte d'investir en Algérie

## Zeghdar ordonne «le dégel des dossiers des projets d'investissements en suspens»

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, s'est penché, avant-hier avec les directeurs de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) et de l'Agence nationale d'intermédiation et de régulation foncière (ANIREF), respectivement MM. Mustapha Zikara et Malik Ikhelef, sur les raisons de ralentissement de l'investissement en Algérie, et celle du manque du foncier industriel, qui se fait rare dans les zones urbaines. Ce constat n'est pas nouveau. Lors de cette rencontre, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de restructurer l'ANDI et le dégel des dossiers de projets d'investissements en suspens « dans le cadre de l'application des lois ». Faciliter l'accès au financement et foncier industriel est une condition nécessaire pour libérer l'investissement dans le pays. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de développement et de promotion de l'investissement national (déclin) et profitera aux jeunes entrepreneurs qui se plaignent depuis des années de blocages de leurs projets. Les problèmes de la bureaucratie sont largement évoqués. Il est impératif, selon le ministre, d'adopter « une nouvelle vision des méca-

nismes de travail de l'Agence de l'ANDI et revoir son organisation pour conférer davantage de transparence à l'opération de traitement des dossiers qui lui sont soumis, et à travers la numérisation des différentes étapes du processus d'investissement en vue de faciliter les mesures administratives y afférentes », a indiqué un communiqué du ministère. Il a abordé avec les deux responsables les questions relatives à la promotion de l'investissement et aux obstacles rencontrés par les investisseurs, rappelant, à l'occasion « le rôle important et pivot de l'Agence, en tant qu'outil de promotion et d'attractivité des investissements étrangers dans le cadre de la politique économique publique et au titre de ses missions ». M. Zeghdar veut restructurer cette agence et lui redonner un nouveau souffle à travers, entre autres, « l'enrichissement d'une série de textes juridiques et réglementaires liés à l'investissement que le ministère œuvre à actualiser », a-t-il affirmé. Il a appelé au dégel des dossiers de projets en suspens et de trouver des solutions plutôt que de bloquer leur mise en œuvre, ce qui porte préjudice à l'Agence et

à l'investissement dans le pays. L'acte d'investir ou d'entreprendre en Algérie est confronté à une série d'obstacles lié non seulement à l'octroi de crédits, mais aussi à celui de l'accès au foncier industriel. De grands projets industriels sont bloqués à cause du manque de terrain. Également, à cause de la mauvaise gestion des zones industrielles et la distribution du foncier au niveau de ces zones qui se trouvent dans un état de délabrement total. Lors de sa rencontre avec le DG de l'ANIREF, M. Ikhelef, le ministre a fait le point sur l'urgence de réhabiliter et d'entretenir les zones industrielles. Remettre de l'ordre dans ces structures en apportant des solutions pratiques aux « obstacles ralentissant l'achèvement de quelques zones industrielles, notamment le financement, le raccordement au réseau électrique et le respect des cahiers des charges ». Le ministre a estimé qu'il « est nécessaire d'accélérer le rythme des travaux pour offrir des fonciers destinés à l'investissement et créer de véritables projets industriels ».

Samira Takharboucht

**INFO EXPRESS**

**ONU**  
**L'Assemblée générale établit un forum permanent pour les personnes d'origine africaine**



L'Assemblée générale de l'ONU a adopté lundi une résolution visant à établir le Forum permanent des personnes d'origine africaine, un mécanisme consultatif et un organe de conseil du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies. Ce forum permanent a pour tâche de contribuer à la pleine inclusion politique, économique et sociale des personnes d'origine africaine dans les sociétés dans lesquelles elles vivent, en tant que citoyens à part entière sans discrimination d'aucune sorte, et de contribuer à assurer un bénéfice égal de tous les droits de l'Homme. ■

**Iran**  
**Ebrahim Raïssi intronisé président**

Ebrahim Raïssi a été intronisé mardi président de la République islamique d'Iran après l'approbation de son élection par le guide suprême Ali Khamenei, lors d'une cérémonie retransmise par la télévision d'Etat. «Conformément au choix du peuple, j'intronise l'homme sage, infatigable, expérimenté et populaire Ebrahim Raïssi comme président de la République islamique d'Iran», a écrit le guide suprême dans un décret lu par son chef de cabinet. Ayant promis une «lutte incessante contre la pauvreté et la corruption», M.Raïssi, 61 ans, a été élu le 18 juin dès le premier tour du scrutin. Candidat malheureux à la présidentielle de 2017, il entame mardi son mandat succédant à Hassan Rohani, qui avait conclu en 2015 un accord avec la communauté internationale après 12 ans de crise autour de la question nucléaire. ■

**MAE**

## L'Algérie condamne l'attaque terroriste perpétrée au Sud-Ouest du Niger

L'Algérie a condamné «vigoureusement», lundi, l'attaque terroriste perpétrée, samedi, dans le département de Torodi au Sud-Ouest de la République du Niger, ayant causé la mort de 18 militaires et faisant plusieurs blessés ainsi que des disparus, réaffirmant son «engagement indéfectible» dans la lutte contre le terrorisme, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.



«L'Algérie condamne vigoureusement l'attaque terroriste perpétrée samedi dans le département de Torodi au sud-ouest de la République du Niger, ayant causé le décès de dix-huit militaires nigériens, ainsi que plusieurs autres victimes blessées et disparues», indique la même source. «En cette douloureuse circonstance, l'Algérie présente

ses sincères condoléances aux familles des victimes et exprime sa pleine solidarité avec le gouvernement et le peuple nigérien frère, en les assurant de son soutien continu dans leur combat contre le terrorisme», ajoute le communiqué. «L'Algérie réaffirme son engagement indéfectible dans la lutte contre le ter-

rorisme ainsi que son soutien aux efforts internationaux et régionaux visant à éradiquer ce fléau, dont la propagation au sein de l'espace sahélo saharien menace la stabilité, la paix et le développement des pays de toute la région», conclut le communiqué du ministère.

**Agence**

**Alger**

## Suspension de l'alimentation en eau dans la commune de Kouba

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a annoncé lundi une suspension de l'alimentation en eau potable dans plusieurs quartiers de la commune de Kouba (Alger), en raison de travaux de réparation d'une canalisation principale de transfert d'eau. Ces travaux, lo-

calisés dans la commune de Kouba, engendreront une suspension de l'alimentation des quartiers de Parc Ben Omar, cité Djillali Lyabes, cité El Bahia, rue Hanafi Hadjeres, CW14 côté droit, cité 648 logements, cité 286 logements, Ferme Diska, rue 04, Côte Blanche, La Cadate, Hai-

El Badr, cité Grégory et Ferme Jais, précise Seaal dans son communiqué publié sur sa page Facebook officielle.

La remise en service de l'alimentation en eau potable dans ces quartiers se fera «progressivement» dès l'achèvement des travaux, selon la même source.

**Alger**

## Non-respect des règles de confinement : 3.133 infractions en une semaine

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré 3.133 infractions liées au non-respect des règles de confinement sanitaire durant la période allant du 26 au 31 juillet, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN). Il s'agit de 265 infractions liées aux rassemblements et au non-respect de la distanciation physique, 989 infractions liées au non-respect des mesures préventives lors de la vente commerciale, outre le placement de 1.888 véhicules en fourrière, ajoute le

communiqué. Les services de police veillent à intensifier les patrouilles et les opérations de contrôle, parallèlement aux activités de sensibilisation à travers leur territoire de compétence pour contribuer à la lutte contre la pandémie. ■

**INFO EXPRESS**

**Procès de l'ancien wali de Tipasa**

### Fin de l'audition des accusés et des témoins

Le procès de l'ancien wali de Tipasa, Moussa Ghellai, poursuivi dans des affaires de corruption avec nombre de responsables, notamment pour l'octroi de marchés en violation de la loi, dont le projet d'investissement pour la réalisation d'un parc d'attraction dans la wilaya de Tipasa, dilapidation de deniers publics et abus de fonction, s'est ouvert lundi au Tribunal de Sidi M'hamed à Alger. Au premier jour du procès, le juge de siège a auditionné les accusés et les témoins. Au début de la séance, l'ancien wali, Moussa Ghellai, qui a rejeté toutes les accusations retenues contre lui, a répondu concernant l'octroi du terrain «classée agricole», pour la réalisation d'un parc d'attraction, que le lot de terrain avait été placé sous la responsabilité de la direction de l'Environnement pour la création d'un projet de parc d'attraction en vertu d'un marché public d'un montant de 160 millions DA avant même son installation au poste de wali de Tipasa. ■

### Formation professionnelle

#### Coup d'envoi d'une campagne de vaccination anti-Covid-19

Le coup d'envoi d'une campagne nationale de vaccination au profit des fonctionnaires du secteur de la formation professionnelle et de l'enseignement supérieur visant plus de 68.000 travailleurs a été donné, avant hier, à Alger. Présidant la cérémonie de coup d'envoi de cette campagne qui s'est déroulée au siège du ministère, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yassine Merrabi, a fait savoir que «cette campagne vise, en sus de l'administration centrale, tous les fonctionnaires du secteur au niveau national, au nombre de 68.000 travailleurs», soulignant que son secteur oeuvrait, à travers cette initiative, à «participer à la campagne nationale de vaccination anti-covid 19». ■

## SOS

Homme, âgé de 32 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

## Demande d'aide financière

Jeune homme, âgé de 20 ans, nécessite une intervention chirurgicale urgente, demande une aide financière aux âmes charitables.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 06 74 48 82 94**

## Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulante) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

**Allah Le Tout Puissant vous le rendra.**

**MOB : 0782519683**

## Polisario

# L'aide américaine au Maroc ne peut être dépensée au Sahara occidental occupé sans l'aval du département d'Etat

→ L'aide américaine destinée au Maroc ne peut être dépensée au Sahara occidental occupé sans l'aval du département d'Etat, précise le projet de budget 2022 des Etats-Unis, adopté par la commission de la Chambre des représentants en charge des dotations budgétaires.

Si le texte en question a rendu ces financements destinés au Maroc disponibles à l'assistance au Sahara occidental, elle stipule, cependant, que ce feu vert est soumis à l'approbation du département d'Etat. Or, le département d'Etat a marqué ces dernières années son refus catégorique de mettre en œuvre cette disposition, estimant qu'elle pouvait être interprétée comme un changement dans la position américaine à l'égard de la question sahraouie. Son application revenait en fait à reconnaître le Maroc comme puissance administrante dans les territoires occupés.

Le maintien de l'aval du département d'Etat pour l'utilisation de cette aide dans les territoires sahraouis s'inscrit à l'opposé de la décision de l'ancien président américain, Donald Trump de reconnaître la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, et réaffirme également la position du Congrès américain, notamment du Sénat qui refuse d'accorder à Rabat le statut de la puissance administrante.

«Les fonds alloués sous le titre III de la présente loi sont rendus disponibles à l'assistance au Sahara occidental à condition que 90 jours après la promulgation de la loi, et avant l'engagement des fonds, le secrétaire d'Etat, en consultation avec l'administrateur de l'USAID, engage des consultations avec la commission des appropriations sur l'utilisation proposée de ces financements», souligne ce texte consulté par l'APS.

Il y a lieu de rappeler que cette mesure, intégrée depuis 2014, dans les lois budgétaires votées par le Congrès sur inspiration du lobby marocain à la Chambre des représentants, fait chaque année l'objet de rejet de la part du Sénat.

En 2017, la commission du Sénat en charge des dotations budgétaires a consacré à l'aide accordée au Sa-



■ Camps de réfugiés sahraouis de Tindouf.

hara occidental un chapitre séparé de celui du Maroc, pour confirmer que ce territoire occupé, n'est pas marocain. La commission sénatoriale avait, alors, affirmé que tous les fonds accordés aux territoires sahraouis occupés seront

gérés par la mission pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental (Minurso), en consultation avec le Sénat. Elle a également réaffirmé qu'aucun élément dans ces lois budgétaires «ne pourra être in-

terprété comme un changement de la politique des Etats-Unis» sur la question sahraouie qui consiste à trouver «une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable au conflit».

R.I

## Arrivés clandestinement, 4 agents des forces auxiliaires marocaines demandent l'asile à Ceuta

Quatre agents des forces auxiliaires marocaines ont immigré clandestinement à Ceuta pour demander l'asile, ont rapporté des médias espagnols, mettant en cause la dégradation de la situation sociale dans le royaume du Maroc. «Au cours de la semaine écoulée, quatre agents des Forces auxiliaires marocaines ont nagé jusqu'à Ceuta dans l'intention de demander l'asile», a écrit le journal espagnol El Confidencial dans son édition de dimanche sous le titre «Quand ceux qui devraient empêcher l'émigration émigrent en Espagne à partir du Maroc». Le média qui cite des sources policières précise que, c'est la première fois que les «Mehanis», comme on les appelle populairement au Maroc se faufilent dans la ville de Ceuta, notant que leur arrivée a mis en lumière «quelques fissures dans l'un des corps de sécurité du Royaume du Maroc». «Bien qu'ils gagnent peu, moins de 500 euros par mois, ce sont des fonctionnaires de l'Etat qui perçoivent un salaire chaque mois s'efforcent malgré tout d'émigrer», relève El Confidencial, soulignant que, «dans un pays en proie au chômage, leur situation est privilégiée». Le journal espagnol explique que «les forces auxiliaires marocaines sont composés d'environ 45.000 hommes, placés sous les ordres des wali et peuvent assister la police, la gendarmerie, la protection civile, etc et agissent avant tout comme une force anti-émeute sur laquelle incombe, dans une large mesure, la lutte sur le terrain contre l'émigration irrégulière», précisant qu'ils sont toujours déployés dans les environs de Ceuta et Melilla. Soulignant, par ailleurs, que les quatre agents marocains étaient stationnés dans la province de Tétouan, El Confidencial assure que «l'émigration de responsables marocains vers Ceuta est révélatrice de la situation sociale que traverse le Maroc après près d'un an et demi de pandémie». «C'est plus grave dans les provinces de Tétouan et de Nador», ajoute la

même source, faisant savoir «qu'à la crise économique provoquée par les restrictions sanitaires s'ajoute la fermeture des frontières terrestres de Ceuta et Melilla, où des milliers de marocains allaient travailler, légalement ou en noir, au quotidien». Au cours du mois de mai dernier, le gouvernement espagnol s'était insurgé contre le fait que le Maroc ait laissé passer des milliers de migrants clandestins vers l'enclave espagnole de Ceuta, dont des mineurs, en représailles contre l'hospitalisation du président sahraoui, Brahim Ghali en Espagne. Le Premier ministre espagnol Pedro Sanchez avait qualifié ces événements de «grave crise pour l'Espagne et aussi pour l'Europe». Le 10 juin dernier, le Parlement européen avait réagi à son tour en adoptant, à une large majorité, une résolution dans laquelle il a rejeté l'utilisation par le Maroc de migrants mineurs non accompagnés, comme moyen de pression sur l'Espagne. Citant, l'exécutif local, le journal espagnol a indiqué que «sur les 12.000 immigrés irréguliers que les autorités marocaines ont poussé à entrer à Ceuta entre le 17 et le 19 mai, la plupart ont été refoulés, bien qu'environ 2.500 d'entre eux restent dans la ville». «Parmi les migrants marocains qui ne sont pas retournés dans leur pays, quelque 1.000 ont demandé l'asile en Espagne et un quart ont été admis pour traitement», soutient le média espagnol, précisant que «cette admission, les autorise à pouvoir circuler librement en Espagne». El Confidencial a, en outre, indiqué que le président de l'exécutif de Ceuta, Juan Vivas a profité de son intervention lors de la XXIVe Conférence des présidents en Espagne, qui s'est tenue cette semaine à Salamanque, «pour répéter pour la énième fois que les 85.000 citoyens de cette enclave ressentent depuis mai le sentiment d'être au bord de l'abîme».

R.I

## Maroc

# L'ISACOM pour le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination

L'instance sahraouie contre l'occupation marocaine (ISACOM) a plaidé pour le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté, appelant l'ONU à exercer des pressions sur le Maroc pour l'amener à cesser ses violations des droits des civils sahraouis.

L'instance a relevé, dans son deuxième rapport périodique sur la situation des droits de l'Homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, pour la période allant du 11 décembre 2020 au 30 juin 2021, les violations des droits civiques et politiques à l'image des procès politiques et des arrestations arbitraires, le recours à la force pour la répression des manifestations pacifiques, la torture et les maltraitements à l'encontre des militants des droits de l'Homme.

L'ISACOM a rappelé, dans son rapport, les violations des droits économiques et sociaux du peuple sahraoui tels que les droits à l'autodétermination, à la libre disposition de ses ressources naturelles, à la souveraineté sur ses richesses, au travail, à l'éducation et à la participation à la vie culturelle. Dans ce cadre, l'ISACOM a plaidé pour les droits inaliénables et imprescriptibles du peuple sahraoui à l'autodétermination, à l'indépendance et à la liberté, car étant consacrés par le droit international, ajoutant que c'est la seule issue à

même d'aboutir à la décolonisation du Sahara occidental, conformément aux résolutions onusiennes pertinentes. L'instance a réaffirmé son soutien à l'appel adressé par la rapporteuse onusienne spéciale concernant la protection des défenseurs des droits de l'Homme, un appel appuyé par un groupe de rapporteurs spéciaux, qui insiste sur «la nécessité de mettre un terme au ciblage systématique dirigé contre les défenseurs sahraouis des droits de l'homme et les journalistes par les appareils du Makhzen et de mettre un terme aux restrictions imposées à leurs droits d'association et de manifestation et aux libertés d'expression et de déplacement».

L'instance a appelé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à «assumer ses responsabilités en ce qui a trait à la protection des civils sahraouis contre la répression et les représailles marocaines, notamment après la violation par le Maroc de l'Accord de cessez-le-feu, le 13 novembre passé, et le retour de la guerre dans la région».

La même instance a demandé aux Nations unies, par le biais du Haut commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (HCDH), de «créer une commission d'enquête sur l'affaire des fosses communes dans lesquelles des sahraouis ont été ensevelis vivants à la fin de 1975 et en 1976 par les forces de l'armée marocaine».

R. I.

## APLS

# De nouvelles attaques contre les positions de l'occupant marocain à Haouza

→ Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont mené lundi de nouvelles attaques ayant ciblé les positions des forces de l'occupant marocain dans des endroits distincts dans le secteur de Haouza, a indiqué le ministère sahraoui de la Défense dans son communiqué militaire n°264.

Selon la même source, citée par l'agence sahraouie SPS, les unités de l'APLS ont bombardé les points de re-

tranchements des forces de l'occupant dans les régions de Ras Laktitra Centre, Est et Ouest, toujours dans le même secteur.

Les forces de l'armée sahraouie avaient bombardé, dimanche, les positions des soldats de l'occupation marocaine dans les régions de «Rous Es-Sebti» et «Oudi Dhamrane» dans le secteur de mahbès, a conclu le communiqué.

R.I

# contribution

Pegasus

## La révolution du numérique modifiera le nouveau pouvoir mondial

→ Le programme phare de NSO nommé Pegasus, un logiciel d'origine israélienne surnommé «Cheval de Troie», a permis, via le Maroc, de fouiller dans les données (calendriers, photos, contacts, messageries, appels enregistrés, coordonnées GPS...) des Smartphones, iPhone comme Android, infectés, mais aussi de contrôler à distance la caméra et les micros intégrés à l'appareil.



1- Cela donne la possibilité d'écouter des conversations dans une pièce alors que le téléphone apparaît inactif. Ce logiciel en est à sa troisième version. Dans les premières moutures, la victime devait cliquer sur un lien pour charger le virus. Mais, depuis au moins deux ans, Pegasus est devenu une technologie dite «zéro clic» où la victime reçoit ce qui ressemble à un appel vidéo qui suffit à infecter le téléphone dès la première sonnerie, même si elle ne répond pas. Selon Forbidden Stories, la réception d'un «iMessage», la messagerie d'Apple, ou d'un SMS infecté servirait de viatique pour prendre le contrôle de l'appareil.

C'est un puissant logiciel qui au départ devait contrecarrer les actions terroristes mais, seules des enquêtes précises en cours le détermineront, qui aurait été utilisé pour espionner le compte d'une dizaine d'Etats, et une liste de plus de 50 000 numéros de téléphone de personnalités diverses de par le monde dont environ 6 000 personnalités pour l'Algérie. Cependant les nouvelles technologies ne concernent pas seulement les écoutes. Les drones sans pilotes commencent à remplacer l'aviation militaire classique pouvant cibler avec précision tout adversaire à partir de centres informatiques sophistiqués à des milliers de kilomètres. Les satellites remplissant l'atmosphère, permettent d'espionner tout pays, de détecter le mouvement des troupes et la diffusion d'images de toute la planète. C'est dans ce cadre que se développe l'Intelligence économique dont sa gestion stratégique est devenue pour une Nation et l'entreprise l'un des moteurs essentiels de sa performance globale et de sa sécurité. Mais si les experts militaires s'accordent sur le fait que l'espionnage a toujours existé dans les relations internationales depuis que le monde est monde, mais aujourd'hui plus sophistiqué, il appartient à chaque nation d'utiliser des moyens plus sophistiqués pour se protéger où les cybers attaques sont facteurs de déstabilisation. Une Nation sans un service de contre espionnage incluant le militaire et l'économique, le social dont

l'anthropologie pour saisir les mutations sociales, et le culturel afin de prévoir les comportements psychologiques, est comme un aveugle qui tâtonne sans stratégie.

2. Notre univers est devenu une grande maison de verre, l'infrastructure de l'Internet se répandant aujourd'hui autour du monde pour créer un large réseau mondial et ce grâce à l'informatique qui permet aujourd'hui de numériser les informations et de gérer de nouveaux systèmes. L'utilisation de Facebook et Twitter par la diffusion d'informations parfois non fondées où faute de transparence, la rumeur dévastatrice supplante l'information officielle déficiente.

Face à cette situation ayant des impacts géostratégiques, économiques et sécuritaires, où les relations diplomatiques de chefs d'Etat à Etat, de ministres à ministres ont de plus en plus peu d'impacts, étant supplantés par des réseaux décentralisés, l'Etat major de l'ANP à travers les dernières éditions *El-Djeich* tire la sonnette d'alarme afin que la majorité des responsables des institutions stratégiques en Algérie en déphasage par rapport aux nouvelles réalités tant internes que mondiales, s'adaptent en urgence, nécessitant un important investissement dans le savoir. (Voir l'American Herald Tribune du 11 août 2018 (USA) «D' Abderrahmane Mebtoul : «Algeria Still Faces Significant Challenges and IMPED ministère de la Défense nationale octobre 2019 conférence du P<sup>r</sup> A. Mebtoul où les axes de la maîtrise du numérique ont été développés». C'est que la nouvelle révolution mondiale du numérique a un impact sur le comportement des citoyens, sur la gestion des institutions et des entreprises et d'une manière générale sur la gouvernance et sur notre nouveau mode de vie. Politiques, militaires, entrepreneurs, citoyens, nous vivons tous aujourd'hui dans une société de la communication électronique, plurielle et immédiate qui nous contraint à prendre des décisions en temps réel. L'interaction de l'électronique et de l'informatique ex-

plique que les applications des NTIC puissent répondre aux besoins aussi bien des entreprises et de l'Etat que des ménages et des individus. La globalisation des entreprises, des marchés et des circuits de la finance n'a pas seulement impliqué un remodelage des structures économiques et des flux d'échange, elle a aussi conduit à la professionnalisation de la communication et de l'information, ainsi qu'à une intégration de plus en plus poussée des phases de la conception, de la création et de la consommation des produits, parallèlement à la fusion de sphères d'activités jadis séparées, voire opposées. D'où l'appui aux entreprises pour l'accès aux volumes importants d'informations sur le commerce international détenu par les départements et agences ministériels, les services de renseignement et de contre-espionnage, mettant en place un service d'information économique au profit des entreprises engagées dans le commerce extérieur. Depuis l'apparition des intranets et des extranets, l'information se diffuse plus rapidement et plus largement hors des frontières, acquérant ainsi une telle valeur stratégique que l'enjeu est désormais de se l'approprier. Des écoutes téléphoniques, nous assistons aux interceptions des messages électroniques. Lorsqu'un mail est envoyé de façon habituelle, il n'est pas crypté et peut transiter par une dizaine de proxys qui jalonnent le parcours vers sa destination. Les informations contenues dans le corps du message et dans les fichiers joints peuvent être lues par autant de responsables de proxys que nécessite le trajet.

Les vols de documents ne se produisent pas seulement en accédant, à distance ou non, à un ordinateur ou un serveur, mais également par les photocopieuses qui stockent les informations avant de les imprimer, des experts en informatique pouvant donc ensuite très facilement récupérer ces informations. Autres exemples : le fonctionnement des bourses interconnectées déterminant le prix de produits stratégiques dont la méconnaissance peut se traduire en pertes finan-

cières, prix qui fluctuent de minutes en minutes, d'heures en heures et dont la méconnaissance peut mettre en faillite des firmes ou un pays, l'utilisation de mécanismes sophistiqués à l'aide de bureaux conseils juridiques et financiers pour les transferts illicites de capitaux à travers les surfacturations rendant presque impossible le traçage et donc la récupération par les Etats lésés.

3. Face aux grands bouleversements géostratégiques qui s'annoncent, les impacts de l'épidémie du coronavirus et le dérèglement climatique modifieront le nouveau pouvoir mondial avec des incidences politiques, sociales, culturelles et militaires, et donc s'impose l'unité nationale. C'est que la fin de la Guerre froide marquée par l'effondrement du bloc soviétique et les attentats survenus aux Etats-Unis le 11 septembre 2001 représente un tournant capital dans l'histoire contemporaine.

Le premier événement marque la fin d'un monde né un demi-siècle plus tôt et la dislocation d'une architecture internationale qui s'est traduite des décennies durant par les divisions, les déchirements et les guerres. Aujourd'hui, les menaces sur la sécurité ont pour nom terrorisme, prolifération des armes de destruction massive, crises régionales et délitement de certains Etats. Or, les défis collectifs nouveaux, sont une autre source de menace : ils concernent les ressources hydriques, la pauvreté, les épidémies, l'environnement. Ils sont d'ordre local, régional et global. La Kabylie à l'instar de toutes les régions du pays a payé un lourd tribut pour l'indépendance de l'Algérie et sa population est fortement attachée à l'unité nationale. Existant un lien dialectique entre sécurité et développement, cela rend urgent un front social interne solide et de profondes réformes structurelles loin des replâtrages conjoncturels, toute Nation qui n'avance pas recule forcément et toute Nation n'est forte que si son économie est forte, l'Algérie étant dépendante des hydrocarbures (97/98% des recettes en devises avec les dérivés).

Toute action diplomatique dans l'avenir des relations internationales n'aura de réelles efficacités que si l'économie est forte et si le pays maîtrise les nouvelles technologies. Face à ces nouvelles mutations technologiques s'impose une coordination internationale et un code de bonne conduite, avec de nouveaux mécanismes juridiques de protection qui touchent tant la vie privée que la sécurité des Nations. Le monde étant à l'aube d'une quatrième révolution économique, l'Algérie n'a pas d'autres choix que de réussir les réformes structurelles impliquant des stratégies d'adaptation et une autre politique socio-économique, loin des utopies du passé, dont celle de la transition énergétique et numérique. Le temps ne se rattrapant jamais en économie, toute Nation qui n'avance pas recule forcément, impliquant des actions concrètes loin des promesses utopiques du passé.

**P Abderrahmane Mebtoul**  
Professeur des Universités  
Expert international

## INFO EXPRESS

Annaba

### Approvisionnement régulier des hôpitaux en oxygène par le complexe Sider El Hadjar

L'approvisionnement en oxygène liquide produit par le complexe sidérurgique Sider El Hadjar des établissements hospitaliers de la wilaya d'Annaba se poursuit d'une manière régulière sans interruption depuis le début de l'opération à la mi-juillet avec une moyenne de 5.000 litres/jour, a affirmé lundi le directeur général du complexe, Lotfi Kamel Manaâ. Le responsable a rassuré également, dans une déclaration à l'APS, quant à la production par le complexe Sider de l'oxygène nécessaire pour les malades touchés par la Covid-19 en dépit de la perturbation qui a affecté la chaîne de production suite à une panne ayant affecté l'approvisionnement du complexe en courant électrique à haute tension durant les cinq derniers jours. La réparation de la panne permettra la reprise progressive de l'activité productrice du complexe, a indiqué son directeur général qui a affirmé que la priorité absolue est accordée actuellement à la production de l'oxygène pour couvrir la demande durant cette conjoncture sanitaire exceptionnelle.

R.R

Relizane

## Le problème de l'alimentation en eau potable persiste

→ Le problème de l'eau potable prend de l'ampleur, ces deux derniers mois dans la wilaya de Relizane, où des voix se lèvent tous les jours pour réclamer cette ressource vitale qu'est l'eau, mais sans qu'une oreille attentive ne vienne apaiser le calvaire qu'endure la population en cet été très rude.

En effet, la période des grandes chaleurs bat son plein à Relizane et étouffe le quotidien de certaines de familles, le problème d'alimentation en eau potable persiste à la cité de Sid Hadj et de Bermadia, où l'alimentation en eau s'effectue une fois par jours pendant une durée de 4 heures, au grand dam des habitants. «Nous sommes confrontés au manque flagrant en matière d'eau potable. Nos enfants et nos familles vivent le calvaire au quotidien devant l'indifférence des autorités locales. Nous avons interpellé à maintes reprises les services concernés, mais en vain, jusqu'à ce jour rien de changé. Le problème persiste toujours et cela ne fait que compliquer nos



conditions de vie», déclare un groupe de citoyens que nous avons interrogés. «Nous ne comprenons pas comment des fuites d'eau sont enregistrés ailleurs sans être réparées, alors que nous, nous sommes privés de ce précieux liquide», diront en substance certains jeunes et pères de famille. Les habitants ont in-

trouverts des réclamations aux services concernés pour mettre fin à leur calvaire et demeurent

dans l'attente d'une réaction des services techniques concernés.

N.Malik

Relizane

### Plusieurs cités envahies par les ordures

Les résidents de plusieurs cités se plaignent de la dégradation de l'environnement devenu méconnaissable, particulièrement les cités dites populaires qui courent sous les ordures et les déchets ménagers, et dont la collecte ces derniers jours a été suspendue à cause des journées de débrayage des agents communaux de l'APC. Selon les déclarations des habitants, «les camions de l'APC passent de moins en moins, laissant s'accumuler deux ou trois jours les ordures. Et quand ils passent, c'est au bout de plusieurs jours d'attente pour voir les sacs-poubelles ramassés. Même s'ils n'en peuvent plus, les résidents sont toutefois contraints de s'adapter à cette situation d'insalubrité d'où émanent

de mauvaises odeurs des déchets accumulés et en décomposition, vu les journées de chaleur. Sur les lieux, un groupe de riverains nous a indiqué que «les services de l'APC, censés veiller sur notre bien-être et la protection de l'environnement, continuent à briller par leur absence. La saleté qui règne sur les lieux a fait réagir de nombreux riverains, qui ont décidé d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur l'état de dégradation dans lequel se trouvent plusieurs cités de la commune. Cette situation pose un sérieux problème de santé publique. A quand une oreille attentive qui doit nous écouter pour dissiper les nuages qui nous entourent en cette saison de chaleur.

N.Malik

Protection civile

## Quatre décès par noyade en 24 heures dans quatre wilayas

Quatre personnes sont décédées par noyade en mer durant les dernières 24 heures, dont trois dans des zones rocheuses dans quatre wilayas du pays, selon un bilan rendu public lundi par les services de la Protection civile.

Les services de la Protection civile ont fait état de quatre cas de décès par noyade en mer, dont trois dans des zones rocheuses, (2 à Tipasa et 1 à Oran), alors que la quatrième victime a trouvé la mort dans un barrage d'eau à Oued Sidi Cherif (dans la daïra et commune Ouled Farès) dans la wilaya de Chlef.

Les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 139 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation à travers plusieurs wilayas, enregistrant 162 blessés.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de quatre incendies urbains, industriels et divers signalés à Oran, Ouargla, Adrar et Mascara, faisant état du décès d'une personne suite à un in-



cidie qui s'est déclenché dans une maison dans la commune d'El Mohamadia wilaya de Mascara.

Ils ont également secourus à Oran, six personnes incommodées par la fumée suite à un incendie de câbles électriques au niveau des escaliers d'un immeuble dans la daïra Boutlelliss. Par ailleurs, l'intervention du dispositif mis en place par la Protection civile dans le cadre de la lutte contre les incendies

de forêt et récolte, a permis l'extinction de 21 incendies dans les wilayas de Oum Bouaghi, Bejaïa, Blida, Tizi-Ouzou, Skikda, El Tarf, Khenchla, Naâma et Ghardaïa, causant des dégâts estimés à 83.5 hectares du couvert végétal dont 51.5 hectares de forêts, 13 hectares de maquis, 19 hectares broussailles, ainsi 1700 bottes de foin, 641 arbres fruitiers, et 78 palmiers.

Agence

## BRÈVE

Saïda

### Rencontre d'information sur les mécanismes juridiques de protection du patrimoine forestier

Les mécanismes juridiques de protection du patrimoine forestier ont été au centre d'une rencontre d'information organisée, lundi passé, au siège de la Cour de Saïda. Lors de cette rencontre, le procureur général de la Cour, Benyahia El Ouafi, a abordé les textes de loi contenus dans le code pénal criminalisant les actes d'agression sur le patrimoine

forestier, surtout ayant un lien avec les incendies. M. El Ouafi a cité, dans ce sens, les sanctions stipulées par l'article 396 du code pénal algérien allant de 10 à 20 ans de prison ferme à l'encontre de tout auteur d'un incendie volontaire en milieu forestier, ainsi que les peines sévères prévues dans l'article 399 stipulant la peine capitale contre toute personne jugée coupable d'incendie volontaire de forêts ayant entraîné la mort d'une ou plusieurs personnes. Le procureur général de la Cour de Saïda a souligné l'importance de lutter, dans le cadre de la loi, contre les crimes et délits contre le patrimoine forestier qui constitue une ressource naturelle et économique pour le pays, appelant à des efforts concertés pour préserver cette richesse. ■



Chanter est un besoin biologique et un mode de communication

## Ce n'est pas le chant qui est sacré, c'est le lien qu'il crée

**D**epuis la nuit des temps, l'homme a éprouvé le besoin de chanter pour le plaisir d'entendre des sons mélodieux et surtout pour les liens qui le rapprochent de ses semblables, des liens profonds à caractère humain, affectif et amical.

Chanter c'est produire par la voix des sons mélodieux, expressifs, agréables à entendre pour soi-même, ceux des alentours qui éprouvent les mêmes sentiments et les mêmes désirs. La chanson est le meilleur moyen de sensibiliser les autres à des thèmes favorables à l'idée d'unité entre les hommes pour sauvegarder le patrimoine commun et ce malgré leurs différences.

Comme toutes les bonnes choses, on apprend à fredonner d'abord à la maison, quelques vieux airs du pays auprès des parents, puis normalement à l'école qui enseigne le chant selon des méthodes pédagogiques efficaces, sur des thèmes variés : l'amour du pays, les animaux, la terre nourricière, les fleurs, les oiseaux, les hommes et les femmes qui font tout pour nous faciliter la vie à maman, à papa, au cordonnier, à l'épicier, au boulanger, qui s'intéresse à la beauté de la nature, à la pluie. Les chants polyphoniques, en particulier, sont favorables à l'union des voix pour faire face aux épreuves de la vie. Les enfants apprennent à unir leurs voix retentissantes et musicales pour chanter la joie de vivre, pour créer l'ambiance de camaraderie sincère dont les paroles sont portées très haut et que celles-ci produisent l'effet attendu. Ceux qui écoutent, ne jugent utile de prêter l'oreille que si la chanson est intéressante parce qu'elle répond à leurs propres sentiments et que ses paroles sont bien choisies pour exprimer les problèmes de la vie qui constituent des entraves au rapprochement entre les hommes qui cherchent à retrouver la voie de l'humanisme, base des sentiments qui font la vie paisible tant recherchée par tous ceux qui ont soif de sincérité, de franchise, de parole d'honneur, de parler sans détours pour atteindre le bonheur. Cependant, ce n'est pas le chant qui est sacré, c'est le lien qu'il crée entre les hommes. Le chant doit développer des thèmes mobilisateurs qui ouvrent la voie pour de nobles idéaux comme l'amour du pays, le travail accompli pour le bien de la communauté, la fraternité, la lutte contre la haine et le mensonge.

### Ce n'est pas le chant qui est sacré

Ce qui est sacré, en effet, ce n'est pas les mots de la chanson choisis pour leur harmonie, c'est l'effet produit à court ou long terme auprès des amateurs de chansons populaires ou enfantines porteurs de messages d'espoir.

Les mots pour leurs rimes riches et leurs sens profonds apportent la joie de vivre pleinement une vie menacée par la tristesse qui a gâché bien des moments importants dans une vie s'ils avaient été vécus autrement. Mais une nouvelle chanson, si elle répond bien aux sentiments de ceux qui aiment ce qui est nouveau sur le plan de la création artistique,



est bien accueillie par les passionnés de tout ce qui est beau à entendre : musique vocale et instrumentale, mots servant à exprimer ce qui charge, séduit, fait vibrer, emporte vers un ailleurs plus confortable, le thème joue aussi pour bien des caractères difficiles à satisfaire. Une nouvelle chanson, si elle est belle, a un grand pouvoir de redonner de la joie, aider à décriper les plus déprimés, enchanter par la voix. Le public est là pour juger de la qualité ou du manque sur le plan du texte qui fait le charme de la chanson ou du rythme, sinon de la forme qui ne reflète pas bien le contenu. Il faut une mise en forme claire, une rime qui apporte un plus considérable au sens général. Cependant, quelle que soit la beauté du texte sur le plan des signifiants et des signifiés, ce n'est pas le chant qui est sacré, c'est le lien qu'il crée avec le public et si celui-ci est pleinement satisfait par la chanson, il la classe dans un répertoire des meilleures chansons.

### Exemples de chefs-d'œuvre de la chanson qui ont créé des liens

Les chansons de Dahmane El herrachi est un exemple parfait de chanteur qui est en même temps compositeur incitant le public récepteur à écouter attentivement pour ce que dit l'auteur, il dit des choses intéressantes à retenir pour mieux comprendre la vie et la société.

Le destin n'a pas laissé au chanteur le temps d'enrichir son répertoire. Néanmoins Dahmane a beaucoup fait dans sa voix rocailleuse mais tout de même charmante ; il est agréable à entendre nous disent ceux qui sont habitués à l'écouter, jeunes et vieux le trouvent génial pour ce qu'il dit. C'est quand même admirable d'entendre parler ainsi. Des liens forts se sont tissés entre le chanteur et le public pour ses chansons qui donnent à réfléchir. C'est ce qui fait le charme de ces chansons qu'on entend et qu'on fait l'effort de com-

prendre, dans une voix caverneuse qui accentue ce charme. Essayons de voir de près quelques uns de ses chefs. « Win rayah » par allusion à celui qui veut s'en aller. Ya-t-il un ailleurs plus accommodant que le pays d'origine, semble connoter la chanson, il ya de quoi faire un long commentaire là-dessus. « Mazal nasmaa wa nchouf, toute ma vie », je continue à voir et à entendre, toute ma vie, c'est une vérité de tous les temps, plus on avance en âge plus on voit et on entend.

Le passage du temps assagit, normalement. Il faut écouter la chanson, vous comprendrez mieux au travers de sa voix rauque belle à entendre avec ses non dits et ses sous entendus. « Dir aaynek houa mizan » est l'un des plus beaux titres de son répertoire, il est révélateur de la capacité de juger par le coup d'œil. Il suffit de s'appliquer à bien regarder pour mieux voir la réalité. « Zouj Hmamat » en dit plus long qu'on ne pense, parce qu'il n'est pas donné à tout le monde de comprendre à quoi l'auteur fait allusion par deux pigeons, sont -ce des pigeons voyageurs chargés de transmettre quelque message dans une région lointaine.

Le pigeon est assez courant comme titre d'œuvre marquante surtout chez les auteurs andalous comme Ibn Hazem dont un titre « Le collier du pigeon » donne à réfléchir sur le contenu. Parmi les anciens artistes qui ont permis, grâce à leurs chansons, d'assurer des liens entre eux et le public adulateur, il faut citer Abdelkader Chaou qui chante admirablement le genre andalou et le genre populaire.

On le dit maître du chaabi dont le maître fondateur est EL hadj M'hamed El Anka. A la faveur d'une voix musicale, il donne un ton valorisant à ses « qsayed », poèmes andalous, des chefs d'œuvre de la poésie sont devenus des chefs d'œuvre de la

chanson sous la voix de Chaou ou d'un autre. Comme Dahmane El Herrachi, Abdelkader Chaou a eu une belle carrière de chanteur adulé par une bonne partie de la population pour ses chansons, sa voix envoûtante. Réécoutez-le chanter « El qahwa ou lataye », Ya lilt El bareh, Chikh Amokrane, chanson de cheikh El Hasnaoui, qu'il a reprise sous un nouveau ton, vous n'en serez que subjugué. On ouvre une parenthèse pour parler de ce grand chanteur populaire qu'est El hasnaoui, qui a choisi de s'émigrer à vie à l'île Maurice, bien qu'ayant eu une grande estime auprès des jeunes pour sa thématique originale et toujours d'actualité et le charme de sa grosse voix, il a préféré l'exil à vie dans une île de l'océan indien. Jusqu'à aujourd'hui, on aime ses chansons reprises par d'autres voix, celles surtout qui arrivent à imiter l'original, la voix caverneuse et les paroles du grand maître disparu.

C'est par rapport à cette voix rauque et à ses paroles qu'il a une grande estime auprès des connaisseurs de la chanson chaabi. Quant à la musique, elle bien sobre, elle se limite à la flûte ou à l'instrument à corde de l'artiste et d'une derbouka propres au chanteur meddah qui vit retiré et ne chante que l'actualité en visant ce dont souffre la majorité silencieuse, on peut imaginer la grande diversité de thèmes.

C'est avec un grand plaisir qu'on évoque les chanteurs itinérants qui chantaient partout en Algérie et c'est une tradition qui s'est perdue depuis belle lurette.

C'est des chanteurs qui se plaçaient sur les places publiques des villes et villages pour exécuter des chansons que les gens aiment le plus en alternant instrument de musique et paroles, c'étaient généralement des aveugles ou des gens habillés pauvrement, et réellement, ils étaient pauvres.

## Programme



**12.00** Les douze coups de midi  
**13.00** Journal  
**13.55** L'île aux secrets  
**15.35** Mystère à Salem Falls  
**17.00** Météo  
**17.10** Quatre mariages pour une lune de miel  
**18.15** Les plus belles vacances  
**19.00** Journal  
**19.20** Demain nous appartient  
**20.55** C'est Canteloup  
**21.05** Les douze coups de midi  
**23.40** Vendredi, tout est permis avec Arthur



**12.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**13.45** La p'tite librairie  
**15.05** Je t'aime, etc.  
**16.15** Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
**18.40** Vélo club  
**19.20** N'oubliez pas les paroles  
**20.00** Journal  
**20.39** Basique, l'essentiel de la musique  
**20.45** Envoyé spécial  
**21.05** Fort Boyard



**10.50** Desperate Housewives  
**10.55** Desperate Housewives  
**11.45** Desperate Housewives  
**12.00** Le journal  
**13.30** En famille  
**14.00** Notre histoire d'amour  
**16.00** Incroyables transformations  
**17.25** Mieux chez soi  
**18.45** Le journal  
**20.15** Météo  
**20.25** Scènes de ménages  
**21.05** Hawaii 5-0  
**22.50** Hawaii 5-0



**06.30** Boule et Bill  
**06.42** Boule et Bill  
**07.09** Ludo  
**07.00** Garfield & Cie  
**08.05** Boule et Bill  
**08.30** Boule et Bill  
**09.20** Les as de la jungle à la rescousse  
**10.50** Ensemble c'est mieux !  
**11.20** La nouvelle édition  
**11.25** Météo  
**11.55** Journal  
**12.45** Météo  
**12.50** Rex

**13.55** Rex

**14.25** Rex

**15.05** Le Renard

**16.45** Personne n'y avait pensé !

**17.10** Questions pour un champion

**19.20** Plus belle la vie

**21.00** Météo

**21.05** Commissaire Magellan

**22.40** Commissaire Magellan



**20.30** Journal  
**21.00** Cépages rares, un patrimoine suisse  
**21.53** Chasselas forever, une histoire de cépage  
**22.54** Le journal  
**23.25** Chef.fe.s de brousse



**15.00** Un dîner presque parfait  
**16.55** Un dîner presque parfait  
**17.50** Un dîner presque parfait  
**18.50** Un dîner presque parfait  
**21.05** Lara Croft : Tomb Raider  
**23.20** Encore heureux



**16.50** Late Night  
**19.15** L'info du vrai  
**20.13** L'info du vrai, le mag  
**20.48** La boîte à questions  
**20.52** Groland le zapoï  
**21.01** La Gaule d'Antoine  
**21.04** Waiting for the Barbarians  
**21.59** The Head  
**22.54** The Rental  
**23.34** American Horror Story



**17.10** Le lion  
**18.43** Les souvenirs  
**20.50** Showgirls  
**22.17** The Operative



**13.05** Entrée libre  
**13.40** Le magazine de la santé  
**14.35** Allô, docteurs !  
**15.40** Suricates superstars



**19.25** Quotidien, première partie  
**20.10** Quotidien  
**21.05** Arsène Lupin  
**22.00** Arsène Lupin  
**22.25** 13 novembre  
**23.20** 13 novembre



**09.00** Les contes des 1001 darkas  
**13.50** Maigret  
**19.43** TPMP : première partie  
**20.42** Touche pas à mon poste !  
**21.10** Patrick Sébastien : Que du bonheur !  
**22.59** Samedi Sébastien  
**23.35** Balance ton post ! L'after



**20.00** Les as de la jungle à la rescousse  
**20.10** Une saison au zoo  
**20.40** Une saison au zoo  
**21.05** La p'tite librairie  
**21.40** Les hors-la-loi de la nature  
**22.35** Les hors-la-loi de la nature



**15.05** Clones  
**18.06** Exodus: Gods and Kings  
**19.00** L'empire des loups  
**20.50** Blood Father  
**22.15** Leaving Afghanistan

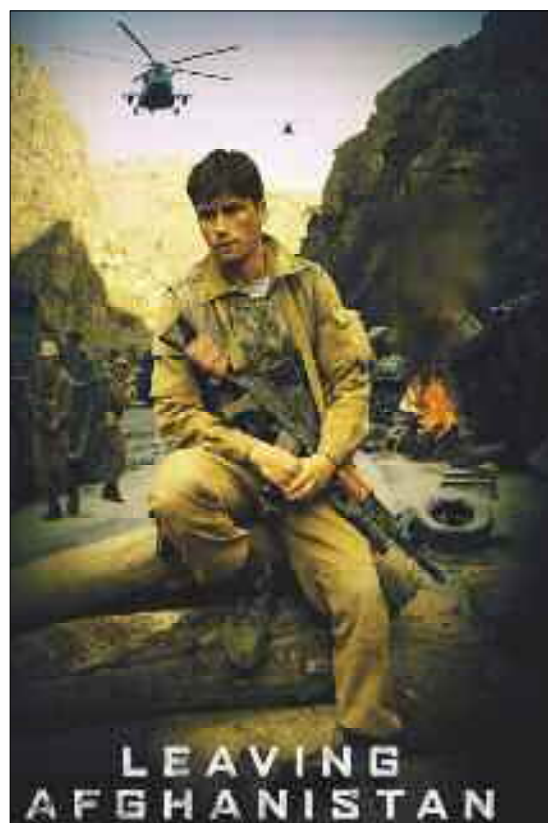


**19.45** Arte Journal  
**20.50** Hannibal, la marche sur Rome  
**21.45** Les Alpes à travers les âges  
**22.35** Monstre sacré  
**23.25** Khibula



**20.00** Ethias Cross 2020/2021  
**20.55** Jeux olympiques : Home of the Olympics  
**21.00** Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)  
**22.30** Matteo Berrettini / Cameron Norrie  
**23.00** Tour de France

## Sélection



### Ciné Frisson - 22.15 Leaving Afghanistan

Film de guerre de Pavel Lounguine

→ En 1988, les troupes soviétiques sont sur le point de se retirer d'Afghanistan après un conflit qui a fait de nombreuses victimes. Après le crash de son avion, un pilote prénommé Alexander, fils du général Vassiliev, est retenu en otage par des moudjahidines.

### Ciné Frisson - 15.02 Clones

Film de science-fiction de Jonathan Mostow

→ En 2050, dans une société où les humains vivent par l'intermédiaire de leurs clones, deux agents du FBI enquêtent sur une étrange affaire criminelle.



### Ciné Premier - 17.10 Le lion

Comédie de Ludovic Colbeau-Justin

→ Gros mytho ou super agent secret ? Face à l'enlèvement de sa compagne, le docteur Tardi opte pour la seconde hypothèse et fait évader son patient Léo Milan de l'hôpital psychiatrique où il est à l'isolement. Bonne pioche ? Pas sûr !

## La littérature de voyage, c'est quoi ?

Motivée par le plaisir, le pèlerinage, une mission officielle, l'exploration géographique ou le profit, la littérature de voyage émerge comme un genre littéraire qui a marqué tous les temps et toutes les cultures. Les récits de voyage se situent à mi-chemin entre la réalité et la fiction, l'autobiographie et l'ethnographie, combinant un certain nombre de disciplines académiques, de catégories littéraires et de codes sociaux. Ce genre de récit soulève des questions concernant le pouvoir, la perception de soi, la représentation culturelle et l'imagination.

On considère que la littérature de voyage est un type d'écriture qui a une valeur littéraire. C'est un genre qui parle des gens, des événements, des lieux et des sentiments d'un auteur qui sillonne des pays étrangers pour le plaisir du voyage. Ce type d'œuvre est parfois appelé « itinéraire ».

Pour qu'il soit qualifié de littéraire, le récit doit être cohérent et contenir des points de vue et des valeurs. Ce n'est pas un simple agencement de dates et d'événements tel un journal ou un carnet de voyage. La littérature qui relate des aventures, des histoires d'exploration et de conquêtes est souvent appelé « littérature de voyage », mais elle se classe aussi sous un genre propre appelé « littérature de plein air ». Ces genres s'interpénètrent et ne connaissent pas de véritables frontières.

La littérature de voyage est un genre populaire dans l'édition d'aujourd'hui. Toutefois, elle représente rarement une consignation dépassionnée et scientifique d'événements vécus dans des territoires étrangers. En tant que genre littéraire, il est cadré par un certain nombre de conventions et normes. Les lecteurs sont généralement attirés par l'exotisme, l'Autre et le différent dans les contrées qu'ils explorent littérairement.

La littérature de voyage peut être transculturelle ou transnationale dans son essence ; elle peut aussi impliquer le voyage dans les différentes régions d'un même pays.

### Le rôle de la littérature de voyage (Rihla) dans le dialogue interculturel et interconfessionnel

Si l'on devait croire la plupart des mythes et des contes, le voyage fait partie de l'aventure humaine. Qu'il quitte son pays pour de bon et qu'il se dirige vers une terre promise (Abraham et Moïse), le voyageur passe par plusieurs épreuves avant de retrouver son pays d'origine (Ulysse), prend la route pour chercher la sagesse à travers de multiples rencontres (Boudah) ou part à la découverte de la Terra incognita (Ibn Battûta, Christophe Colomb ou Marco Polo). Il enrichit ainsi sa vision du monde dans une ère où le voyage fait partie de la vie quotidienne. L'une des meilleures illustrations du dialogue interculturel et interconfessionnel est probablement la littérature de voyage (Rihla). Des siècles durant, les gens se sont déplacés d'un point géographique à un autre pour le travail, le savoir, le commerce, la diplomatie, le loisir et sont entrés en interaction avec les autres gens de couleurs, de cultures et de croyances différentes. Ces interactions se font de plusieurs manières : elles peuvent être violentes, désa-



gréables ou pacifiques et amicales, et à l'évidence quand nous parlons de violence, nous n'entendons pas par cela l'occupation ou conquête mais tout simplement une approche culturelle inadéquate résultant d'un manque de communication due à des idées préconçues. Le fait est que les êtres humains érigent trop de murs autour d'eux mais trop peu de ponts pour pouvoir se rencontrer. Est-ce la peur ? la supériorité ? la haine ? ou est-ce tout cela à la fois ? en réalité, il n'existe pas de réponse toute faite, mais une multitude de scénarios peut être envisagée.

### Objectifs

A cet égard, en entreprenant une recherche sur la littérature du voyage (Rihla), on peut viser un échange culturel avancé dans le domaine de la littérature et de la traduction à travers une coopération multilatérale qui englobe la politique de la recherche et de l'analyse, les publications, la formation des traducteurs et le développement des compétences, la participation conjointe aux salons de livres internationaux, aux festivals littéraires et autres événements, l'organisation de projet de grande envergure, ainsi que des conférences, séminaires et ateliers.

### Les objectifs principaux d'une telle entreprise peuvent être résumés comme suit :

Etablir le dialogue à travers la promotion de la littérature de voyage (Rihla) et sa traduction ; Améliorer l'accès des œuvres de littérature de voyage les moins connues, notamment celles écrites dans les langues les moins répandues et celles qui sont sous-représentées sur la scène internationale ; Encourager davantage la diversité des événements littéraires internationaux et de l'édition littéraire pour les catégories d'âge ; Développer des approches innovantes en matière de création littéraire, promotion et soutien de la traduction et formation des traducteurs exerçant dans les langues les moins usitées ; Agir comme un catalyseur des contacts multilatéraux, des collaborations et des projets in-

novants qui mènent la littérature de voyage vers une interaction avec les autres formes artistiques et explorer le rôle social et politique de l'écriture ; Encourager le débat sur des questions interculturelles et interconfessionnelles pertinentes ; et créer des opportunités pour les échanges d'idées, le transfert des compétences et du savoir et partager les expériences et les ressources auprès des organisations et des institutions dans le but d'encourager le dialogue interculturel et interconfessionnel et la communication. Ibn Battûta était le seul voyageur médiéval à avoir visité les pays de tous les dirigeants musulmans de son temps. Il s'est également rendu à Ceylan (Sri Lanka), en Chine, à Byzance et en Russie. La distance parcourue lors de ses voyages est estimée à plus de 75 000 miles, une performance qui n'a pas été égalée avant l'invention de la machine à la vapeur. Le célèbre voyageur Ibn Battûta a fait sienne la devise suivante : « Ne jamais, si possible, parcourir une route une seconde fois ». Cinquante ans avant Marco Polo, il a voyagé, à cheval, à dos de chameau, à pied et en bateau et parcouru toutes sortes de routes, y compris en Afrique de l'Ouest où il a visité Tombouctou, le Mali et le Niger. Son intérêt ne s'est pas limité uniquement à la géographie.

### Ibn Battûta

Il a admirablement décrit la situation politique, économique et sociale ainsi que les conditions actuelles, la position des femmes et les questions religieuses. Il a été nommé *cadi* (grand juge) de Delhi, et a passé les vingt-trois dernières années de sa vie comme *cadi* de Fès, au Maroc où il a écrit son œuvre. Ibn Battûta a commencé en 1325 ses voyages, quand il avait 21 ans. Sa principale raison de voyager était d'aller en pèlerinage à la Mecque comme tous les musulmans sont tenus de le faire. Mais son voyage a duré environ 29 ans et il a couvert environ 75 000 miles et visité l'équivalent de 44 pays modernes. Ibn Battûta a rencontré de nombreux dangers et connu de nombreuses aventures en chemin. Il a été attaqué par des brigands, a failli se noyer dans

un navire en détresse et failli être décapité par un tyran. Vers la fin de sa vie, le Sultan du Maroc a insisté pour qu'Ibn Battûta dicte le récit de ses voyages à un lettré de la cour (Ibn Jouzay). Aujourd'hui, on peut lire ce récit, qui a été traduit en plusieurs langues internationales. C'est un document précieux et intéressant qui nous aide à mieux comprendre l'actualité du Moyen-âge.

### Rifa'a at-Tahtawi (1801-1873) : de l'Égypte vers la France.

Venu à Paris en tant qu'imam pour une mission de 5 ans (1826-1831), il publia en 1834 son livre intitulé : « *Takhliṣ al-ibrīz fi talkhīṣ Bārīs* », traduit en Français sous le titre : « *L'Or de Paris* » et a été publié en 1988. L'année où l'expédition française quitta l'Égypte et le jour même du départ des Français, en 1801, naquit Tahtawi dans le village de Tahtah (Sohag). Il étudia ensuite sous la direction de son maître Hassan Al-Attar à l'université Al-Azhar. Lorsque Muhammad Ali décida d'envoyer un certain nombre d'élèves égyptiens à Paris, en 1826, Al-Attar lui suggéra de les faire accompagner par Tahtawi en tant qu'imam et mentor, pour les guider et leur prodiguer conseils et exhortations. La plupart des élèves égyptiens qui sont partis en Europe au début du XIX<sup>e</sup> siècle avaient pour mission d'étudier les arts et les sciences dans les universités européennes et d'acquérir des compétences techniques comme l'imprimerie et la construction navale, en plus des techniques militaires modernes. D'après son récit de voyage 'Rihla' (Voyage à Paris), Tahtawi a étudié l'éthique, la philosophie sociale et politique, les mathématiques et la géométrie. Durant son séjour en France, il a lu, entre autres, les œuvres de Condillac, Voltaire, Rousseau, Montesquieu et Bezaud.

Rifa'a at-Tahtawi était écrivain réformateur égyptien. Il était aussi professeur, traducteur et égyptologue. Il fut incontestablement parmi les premiers érudits qui ont écrit sur la culture occidentale pour tenter de réconcilier les civilisations islamique et chrétienne.

(A suivre)

Mustapha Seridi

## Un footballeur mis aux oubliettes

→ Qui de nous ne connaît pas Seridi Mustapha, cet excellent footballeur natif de Guelma, qui a fait les beaux jours de l'Escadron noir et qui demeure actuellement oublié par les hautes instances sportives. Que devient-il actuellement ? Que fait-il ?



■ Mustapha Seridi ici capitaine de l'ESG.

(Photo > D. R.)

Nous ne le savons pas, mais nous ne voudrions pas qu'il subisse le même sort que les Tahar Benferhat, Rouai, Bediar, Slimani qui nous ont quittés récemment suite à une longue maladie. Seridi Mustapha était le patron de la formation de Guelma et de l'Equipe nationale d'Algérie, celle que l'on surnomme les Fennecs, les Verts, les guerriers du désert...

Il fut l'homme qui avait réussi à museler Pelé, la star brésilienne et mondiale «le roi du football mondial» Edson Do Nascimento. Seridi Mustapha dit «Tioua» est un grand meneur de jeu, un organisateur hors du commun, l'un des meilleurs milieux de terrains d'Algérie de l'après-Indépendance. Il est né le 13 avril 1943 à Guelma, il a toujours évolué en numéro huit, inter droit au sein de l'Escadron noir de Guelma, c'est un joueur qui avait une présence et une personnalité dans tous les terrains d'Algérie, et même à l'extérieur. Il était respecté et respectueux. Doté d'une remarquable vision de jeu avec des dribbles courts en mouvement et des placements judicieux.

Au sein de son club l'espérance de Guelma, il était complémentaire avec ses frères El Hadi et Abdelhouahab pour alimenter le grand défunt avant-centre, Nourredine Hachouf de ballons butés...

L'espérance de Guelma faisait trembler les formations footballistiques de l'élite

nationale à l'image du CR Belouizdad, l'USM Alger, le MC Alger, le MC Oran et pas mal d'autres équipes très huppées...

Au sein du club Algérie, il était un travailleur infatigable, récupérateur, distributeur, très complémentaire avec les Lalmas Hacène, Selmi Djillali, Salhi Abdelhamid, Khiari Ali et autres grands footballeurs. Il revenait avec un souffle époustouflant vers ses défenseurs de l'ESG, Seghi, Mahmoudi, pour entamer balle au pied avec une vision limpide, des actions spectaculaires.

Les sportifs algériens ont le droit de chercher à comprendre le mutisme des responsables du ballon rond envers les grands footballeurs qu'ils ont perdus de vue, ils voudraient les revoir dans des plateaux télévisés et s'enquérir de leurs santé. L'Escadron noir de Guelma avait un système de jeu très technique, une seule touche de balle, démarquage et mobilité constante des joueurs avec un jeu offensif qui régale les puristes. Qui de nous ne se souvient pas des rencontres légendaires CR Belouizdad - ES Guelma, que ce soit à Alger ou à Guelma.

C'était le summum du foot ! Aujourd'hui, Seridi Mustapha s'est retiré du monde du football algérien, ou l'a-t-on poussé à se faire oublier, lui qui avait beaucoup donné au football algérien, que ce soit comme entraîneur, comme entraîneur-joueur, comme sélectionneur des équipes de jeunes ?

Pour l'exemple, lors de la remise du ballon d'or à Bou-

nedjah, nous avons aperçu la présence de personnes qui n'avaient rien à voir avec le football, mais nous avons remarqué l'absence de pas mal de grands footballeurs toutes générations confondues au sein de cette manifestation.

La question qui se pose est de savoir pourquoi tant de mépris à l'égard de ces footballeurs, qui dans un passé pas trop lointain, nous ont procuré du bonheur, de la joie, lorsqu'on évoque le nom de certains artistes du ballon rond, leurs souvenirs revient en mémoire, cette jonction avec les hommes d'antan qui ont fait l'histoire du football national est un moment de nostalgie.

L'histoire de notre football est plein d'exploits. Nos clubs ont toujours enfanté des joueurs de talents, de haute qualité technique, de leurs prouesses, ils ont marqué le football algérien.

Pour en revenir à Seridi Mustapha, nous dirons que l'entraîneur de l'époque feu Abderahmane Ibrir convoqua Seridi Mustapha pour la première fois en équipe nationale en date du 1<sup>er</sup> novembre 1964. Une date symbolique de la Révolution alors qu'il n'avait que 21 ans. Il le titularisera contre la grande formation de l'ex-URSS, celle de Lev Yacine, le meilleur gardien de but de tous les temps.

Il restera avec les Verts pendant plus de sept années avec les Lalmas, Khalem, Selmi, Achour, Salhi, Abdi, Bourouba et autres. Seridi Mustapha était le porteur d'eau et le récupérateur tout en surveillant de près les

grands joueurs des équipes adverses. Lors d'une rencontre de football le 18 juin 1965 à Oran contre le club Brésilien FC Santos, il eut comme consigne de museler Pelé.

Il réussit sa mission sans aucune faute. Il l'avait muselé à tel point que ce dernier lui offrit en fin de match son légendaire maillot numéro dix. Ce jour-là Seridi Mustapha, Lalmas Hacène, Selmi Djillali émerveillèrent les Brésiliens considérés comme les dieux du football.

Dans cette rencontre Selmi Djilali fut surnommé après la rencontre le petit Brésilien algérien par ces mêmes Brésiliens, tellement ses dribbles et sa touche de balle étaient un régal pour les yeux. Selmi Djilali s'offrit même un geste qui entra dans la légende du football algérien et qui laissa les Brésiliens pantois !

Ainsi au cours d'une action, Selmi reçoit une balle de Seridi Mustapha. Pelé retourna pour récupérer cette balle, Selmi d'une feinte de corps instantanée, lui fit un petit pont qui souleva tout le stade et les Brésiliens, eux aussi, ont applaudi.

Le monde sportif algérien veut voir dans les plateaux de chaînes de télévision les Mustapha Dahleb, Tlemçani Djamel, Seridi Mustapha, Attoui Ali, Abdi Djilali, Selmi Djilali, et des centaines d'autres qui souffrent de l'oubli total de la part de la FAF ! Un peu de respect envers ces personnes qui sont pour le peuple algérien plus que des symboles.

**Kouider Djouab**

### EN DEUX MOTS

#### Sélection nationale U17 : Remane fait appel à trente joueurs

La sélection nationale U17 a entamé son stage de préparation à compter le dimanche 1<sup>er</sup> août, qui se poursuivra jusqu'au 7 de ce même mois au Centre régional militaire de Blida.

Le sélectionneur national, Arezki Remane, a convoqué trente joueurs déjà à l'œuvre dès le premier jour.

L'opportunité de ce rassemblement est de poursuivre l'évaluation des joueurs, comme l'a précisé le staff technique national dans sa présentation. Le stage sera ponctué de deux rencontres amicales programmées respectivement face à Açil de Médéa et une seconde fois, la veille de la clôture de ce regroupement, face à un adversaire qui reste à désigner.

En dépit de l'annulation de la Coupe arabe des nations des U17 à laquelle devait prendre part notre sélection, la Direction technique nationale a poursuivi son plan de préparation en perspective des toutes prochaines échéances.

Notons qu'avant de débiter le stage, la Commission médicale fédérale a effectué des tests antigéniques à tous les joueurs et membres des différents staffs de la sélection.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.  
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger.  
Tél. : 021 6710.44/6710.46  
Fax : 021 6710.75.  
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.  
**Membres fondateurs :**  
Gérant, directeur de la publication : **Abdelwahab Djakoune**.  
Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki**  
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**.  
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**  
**Tirage : 2500** exemplaires  
16 - Pages  
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**.  
Diffusion centre : **SEDICOM**.  
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**.  
Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.  
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40  
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

**en direct**

**Sélection nationale U17**  
 Remane fait appel à trente joueurs

**le match à suivre**

**JO 2020 (10<sup>e</sup> journée)**  
 Les athlètes algériens peinent à s'illustrer

**football**

**Mustapha Seridi**  
 Un footballeur mis aux oubliettes

Fin de saison, fin de contrat, course vers des contrats juteux ?

# La loyauté et la fidélité des joueurs aux clubs se marchandent-elles ?

→ **Dans le monde du football, l'argent n'excite pas souvent les meilleurs joueurs.**

La crédibilité et la dévotion à un club sont des valeurs qui se perdent, mais il existe des irréductibles qui résistent à l'appel de l'argent. La liste n'est pas longue mais démontre qu'il ne faudrait surtout pas sous-estimer ceux qui préfèrent rester, qui ne ressentent pas ce besoin de voir ailleurs, pour une poignée d'argent. C'est cette catégorie de joueurs qui ont conquis le cœur des supporters du club qui a rappelé que la loyauté et la fidélité ne se marchandent pas.

**L'erreur des dirigeants**

Ali Fergani, a qui nous avons posé la question, estime que la durée de vie d'un joueur à leur époque pouvait aller jusqu'à 15, 18 ans, voire même plus dans un club «moi j'ai endossé le maillot du NA Hussein Dey durant neuf années, et huit autres années à la JS Kabylie». Mouloud Iboud, quant à lui, a à son actif : dix huit années à la JSK, presque autant pour Mustapha Kouici au CR Belouizdad, et Bachi, Betrouni et Bencheikh au MC Alger, tout comme les stars de l'USM Alger, à l'image du gardien de but Meroune Abdouni, qui a évolué durant neuf ans, ou encore Hocine Achiou, milieu qui a, quant à lui, joué durant quinze années alors que Kheireddine Kherris, du WA Tlemcen, n'a jamais voulu quitter son club qui l'a adopté de 1992-2010, soit dix huit ans.

**«Quitter son club pour évoluer à l'étranger»**

Voilà un choix qui doit répondre à des exigences de base, est-il formé, est-il prêt à affronter la concurrence ? Décrocher un poste ? Nos clubs forment-ils ? L'ex-international Ali Fergani estime que l'erreur des dirigeants est de ne pas négocier avant le début de saison avec le joueur un contrat CDD (contrat à durée déterminée) ou CDI (contrat à durée indéterminée), d'une part, et d'autre part au terme du contrat, le concerné est



■ Souyad, le solide défenseur de la JSK.

(Photo > D. R.)

obligé de respecter les clauses. Il est constaté sur le terrain que le joueur tiendra le plus longtemps lorsqu'il est natif de la région du club, notamment lorsqu'il est formé et lancé par le club. S'agissant des salaires, il estime qu'ils sont indécents. L'ancien international Abderhafid Tassafout, s'exprimant en décembre 2010 sur un journal électronique, disait, «un joueur peut choisir sa carrière ou l'argent. Il peut avoir les deux s'il ne brûle pas les étapes». Et de faire ensuite un peu d'histoire «j'étais été champion d'Algérie avec le MC Oran, deux fois meilleur buteur de championnat, meilleur joueur de

championnat, international... bref, j'avais tout gagné dans mon pays. Je pouvais rester peinard au MCO, empocher les primes de signature et gagner encore quelques titres... J'avais dit à Kacem Elimam, président de MCO à l'époque, que l'aspect financier ne constituait pas ma priorité dans les négociations». Favorable ou pas pour le départ des joueurs algériens à l'étranger ? «Oui, je suis favorable à ce que les joueurs algériens partent jeunes en Europe, mais à condition qu'ils aient le talent nécessaire pour jouer parmi l'élite. Mais partir juste pour partir, ce n'est pas intéressant. Honnête-

ment, il n'y a pas beaucoup de joueurs talentueux en Algérie actuellement car il y a défaillance sur le plan de la formation».

**Des footballeurs professionnels fidèles**

Ils ont effectué l'ensemble de leur carrière de joueur dans un seul club. Daniele De Rossi a passé 18 ans à la Roma. Le joueur italien a passé l'intégralité de sa carrière de joueur professionnel avec les Giallorossi. Cet ex-milieu international, est aujourd'hui membre du staff de la sélection italienne. Klaus Augenthaler, Bayern Munich 1975 -1997, Tony Adams, Angleterre Arsenal 1983 -2002 soit 18 ans, Bülent Korkmaz, Turquie Galatasaray 1987 -2005, soit 18 ans ou encore Ryan Giggs, Angleterre, Manchester United 1991- 2014 soit 23 ans.

**Souyad donne la priorité à la JSK**

Bardreddine Souyad, cet excellent joueur met un terme à toutes les rumeurs annonçant son départ de la JSK avant la fin de la saison. Dans une interview «le roc de la défense kabyle a affirmé qu'il ne tranchera sur son avenir qu'à la fin de la saison et que sa priorité va pour la JSK... «Pour le moment, je me concentre que sur les matches de mon équipe». Son souhait est de terminer la saison sur le podium et de remporter la Coupe de la Ligue. «Je ne vous cache pas que ma priorité va pour la JSK. C'est grâce à elle que j'ai brillé. En toute sincérité, je ne me concentre actuellement que sur les matches de mon équipe. Cela dit, je ne trancherai sur mon avenir qu'à la fin de la saison. Je remercie les dirigeants pour m'avoir fait une proposition de prolongation de contrat. On a un public en or et on fait tout pour lui faire plaisir. On porte le maillot de l'un des plus prestigieux clubs en Algérie, et c'est tout à fait normal qu'on donne le meilleur de nous-mêmes pour être à la hauteur des attentes placées en nous». Un cas d'exemple à saluer.

**H. Hichem**

**A voir**

- France 2 et 3 : JO-2020 à 13h
- BeIN Sports 1 : match amical, Salzbourg - FC Barcelone à 18h45

**La Der**

**JO 2020 – 10<sup>e</sup> journée : Les athlètes algériens peinent à s'illustrer**

Les sportifs algériens peinent toujours à s'illustrer aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, en témoignent les revers essuyés, lundi pour le compte de la 10<sup>e</sup> journée des compétitions, par les deux lutteurs Abdelkrim Fergat et Adem Boudjemline et par Amira Kheris dans la discipline de canoë-kayak. Engagé lundi dans les repêchages, dans la spécialité gréco-romaine, Abdelkrim Fergat (60 kg) a été éliminé par le Chinois Walihan Sailike (6-1), rasant ainsi l'occasion de disputer le dernier combat pour la médaille de bronze.

En effet, après avoir été battu 8-0 dimanche par le Japonais Kenechiro Fumita, champion d'Asie 2020 et champion du monde 2019, l'Algérien avait eu droit au combat de repêchages puisque son adversaire nippon a atteint la finale de la catégorie. De son côté, Adem Boudjemline (97 kg) a été éliminé par l'Iranien Mohammad Saravi (9-0), pour le compte des huitièmes de finale de la lutte gréco-romaine. En kayak monoplace (200 m K1), la représentante algérienne, Amira Kheris, a été éliminée en quarts de finale de l'épreuve,

disputée au Canal de la forêt de la mer. Engagée dans la 3<sup>e</sup> série, l'Algérienne a terminé à la 8<sup>e</sup> et dernière place avec le temps de 49.41, alors que les deux premières sont qualifiées en demi-finales, à savoir la Britannique Kerr Deborah (42.74) et la Canadienne Russell Michelle (42.94). Seule Algérienne engagée dans cette spécialité, Kheris (22 ans) avait terminé à la 7<sup>e</sup> et dernière place lors de la 1<sup>re</sup> épreuve de qualification, en réalisant un temps de 48.30. Elle disputera également mercredi l'épreuve du K1, 500 m.